

Jardin de Cocagne



RESEAU COCAGNE

L'association PARIS COCAGNE est adhérente au Réseau COCAGNE.

Ce réseau regroupe les différents Jardins de Cocagne au sein d'une association nationale et à vocation européenne.

Ils y travaillent dans le cadre d'une charte-qualité afin de promouvoir l'éthique et l'action engagée en matière d'insertion sociale et professionnelle et en matière d'environnement. Le jardin de Cocagne de Saint Quentin en Yvelines est ouvert depuis le 1er mars 2010.

Le jardin est soutenu par :



Yvelines
Conseil général



pôle emploi



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION



île de France



Parc
naturel
régional
de la Haute Vallée
de Chevreuse



Fondation
VEOLIA
ENVIRONNEMENT



Rte
Fondation



YVELINES ACTIVES
FINANCIER SOLIDAIRE POUR L'EMPLOI



reseauentreprendre
yvelines



FONDATION
MACIF



FONDATION
D'ENTREPRISE
VINCI
POUR LA CITÉ



GrDF



Eco Trophées
Lauréat 2010-2011



Adecco



PLIE
St-Quentin
en Yvelines



l'Europe
en Ile-de-France



UNION EUROPÉENNE
Fonds Social Européen
Investir pour votre avenir



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DIRECCTE

Exemples de paniers

Le panier de légumes contient entre 5 et 10 légumes différents pour 16 € par semaine. Il correspond à la consommation moyenne d'une famille de 3 à 4 personnes pour 4 à 5 jours.

Les légumes sont produits sur place par les jardiniers, selon les techniques de l'agriculture biologique.

Fin juin 2011

Fenouil
Chou pointu
Patates nouvelles
Blettes
Persil
Courgette
Laitues
Oignon blancs

Rentrée de septembre

Melons
Tomates
Carottes
Concombres
Aubergines
Basilic
Haricots verts

4^{ème} trimestre

Potimarron
Chou fleur
Carottes
Céleri rave
Pommes de terre
Coriandre
Piments
Echalottes

Jardin de Cocagne de Saint Quentin en Yvelines Commune de Magny les Hameaux



Chaque semaine
un panier
de produits solidaires



2 rue Pierre-Nicole, 78114 Magny-les-Hameaux
Tél. : 09 71 51 09 37 - 06 89 98 24 95
contact@paris-cocagne-sqy.org

Siret : 50045854200015 – Code APE : 9499Z
Numéro d'opérateur Ecocert 78/101337

Porter un projet

Adhérer à l'association Paris Cocagne, c'est participer à un projet humain, local et solidaire.

Permettre à 18 personnes de bénéficier d'un contrat de travail et d'un accompagnement dans la réalisation de leurs projets

Soutenir le développement de son territoire dans une démarche collective et citoyenne et environnementale

Produire, distribuer et consommer autrement

La production s'effectue sur 4,5 hectares de légumes de variétés courantes et anciennes. Les légumes sont cultivés en respectant le rythme des saisons. Ils sont récoltés à la main et à maturité pour préserver leur qualité nutritionnelle et leur goût.

La distribution est effectuée en circuit court. Les légumes sont produits sur place. Ils sont ensuite distribués sous forme de paniers aux adhérents.

Fonctionnement : l'engagement mutuel

L'adhésion annuelle d'un montant de 33 € (dont 10 € sont reversés au Réseau Cocagne), est à renouveler chaque début d'année civile. Le principe du Jardin est l'engagement mutuel pour 48 paniers par an.

Adhésion

- Pour 2011, l'adhésion est de 33 € pour la période du 1er janvier au 31 décembre. Elle donne droit à l'abonnement pour un ou deux paniers par semaine jusqu'à la fin de l'année 2011, ainsi qu'à l'achat de légumes à la « boutique ».
- L'adhésion sera réglée par chèque.

Abonnement

- Pour faciliter la mise en place du premier mois, le règlement des premiers paniers sera effectué par chèque.
- Pour les mois suivants, le règlement des paniers se fera par prélèvement automatique.
- Le formulaire d'autorisation de paiement est disponible sur le jardin (ou sur demande). Vous devrez le remplir et le transmettre dès que possible à votre banque. Les prélèvements auront lieu le 7 de chaque mois.
- En cas d'absence, il est possible de suspendre 4 paniers à l'année. Dans ce cas, il vous faudra nous prévenir au moins une semaine à l'avance. Le panier sera remplacé dès votre retour par autant de paniers doubles...

Bulletin d'adhésion

2011

NOM et Prénom :
.....
Adresse :
.....
Tél. :
E-mail :

1 J'adhère à l'association Paris Cocagne :

- Je m'acquiesce de ma cotisation par chèque ⁽¹⁾ pour l'année civile en cours : Adhésion de base 33 €
 Adhésion de soutien €.
- Je joins un chèque ⁽¹⁾ de € pour les paniers du premier mois d'abonnement.
- Je soutiens le projet de l'association en tant qu'adhérent consommateur en m'engageant pour l'année 2011.

2 Je règle le montant de ma commande à venir par prélèvement automatique :

- Je donne mon accord à l'association Paris Cocagne de prélever automatiquement 64 € sur mon compte bancaire le 7 de chaque mois à partir de mon deuxième mois d'adhésion.
- Je joins un RIB du compte à débiter
- Je confirme l'envoi du « formulaire d'autorisation de prélèvement » à mon établissement bancaire dès que possible.

3 Je note les jours et le lieu des distributions hebdomadaires :

- Les distributions auront lieu sur le jardin de 16h à 19h.
- Je préfère venir chercher mes paniers :
 le mardi
 le vendredi
- Des points de dépôt seront mis en fonction courant 2011.

Fait le : A :

Signature :

⁽¹⁾ Chèques à l'ordre de «Paris Cocagne»